



Agen, vendredi 18 novembre 2022

DOSSIER DE PRESSE

LE BIO A L'HONNEUR EN LOT-ET-GARONNE

SEMAINE DE LA BIO et MARCHÉ BIO

Du 28 nov au 3 déc.

C'est une première en Lot-et-Garonne ! En cette fin d'année, le **Conseil Départemental** et **INTERBIO Nouvelle-Aquitaine** co-organisent une **Semaine de la bio**, du 28 novembre au 3 décembre. Cet événement a pour objectif de mettre en avant la **filière biologique** de notre département, en la **valorisant auprès du grand public** via différentes opérations : animations commerciales dans les magasins bio et la grande distribution, menus bio dans certains restaurants du Lot-et-Garonne, sélection d'ouvrages dans les librairies...

Joël Hocquelet vice-président du Conseil départemental en charge de l'Agriculture et de la forêt, **Philippe Leymat** Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, **Thomas Breuzet** administrateur d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et **Irène Carrasco**, Présidente d'Agrobio 47 présentent cet événement, qui sera clôturé par un marché bio, le 3 décembre.

UN MARCHÉ BIO POUR FAIRE LE PLEIN DE PRODUITS FESTIFS

Rendez-vous est donc pris **samedi 3 décembre, de 10h à 17h**, dans la **Cour d'honneur de l'hôtel du Département**. C'est ouvert à tous, entrée gratuite !

L'occasion de préparer les fêtes de fin d'année avec des **produits festifs bio et locaux** : vins et spiritueux, charcuterie, confitures, pâtes sèches, miel, confiseries, huiles, bières...

Au programme :

- Une **vingtaine de producteurs et d'entreprises** vendant leurs produits biologiques
- Des découvertes et des dégustations
- **Deux ateliers culinaires** autour de la cuisine saine, durable et festive
Ateliers animés par **Valérie Sieurac**
11 h : faire ses légumes lacto-fermentés
15 h : confectionner un brunch de Noël original
- **L'exposition photos** « Les pionniers du bio » de **Daniel Simonet**.
Exposition de 45 portraits d'agriculteurs bio lot-et-garonnais mettant à l'honneur les pionniers de cette méthode d'agriculture
- Tirage au sort du panier gourmand offert par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et des partenaires.

Possibilité de se restaurer sur place, avec des menus et des produits biologiques : charcuteries, fromages, laitages, bon pain et petit verre de vin (avec modération bien sûr !).

ET LA SEMAINE DE LA BIO ?

Du 28 novembre au 3 décembre, la bio sera à l'honneur dans tout le Lot-et-Garonne. L'occasion de :

- Découvrir ou redécouvrir quelques entreprises et producteurs bio du Lot-et-Garonne lors **d'animations en magasins bio et en rayons spécialisés**
- Découvrir des ouvrages dédiés à l'agriculture biologique, dans les **librairies indépendantes** participant à l'évènement
- Gagner un **panier gourmand offert par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine & ses partenaires**. (Jeu concours dans ces librairies ; tirage au sort lors du marché du 3 décembre)
- Se restaurer via des menus et recettes bio proposés par **les chefs de restaurants** participant à l'évènement.

Vous trouverez plus d'infos dans le programme, et via les QR code qui renvoient vers les sites du Conseil départemental de Lot-et-Garonne et d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

LE DÉPARTEMENT ET LA FILIÈRE BIO

Entre **l'agriculture biologique**, la **consommation de produits bio** et le **Lot-et-Garonne**, c'est une grande, longue et belle histoire.

PIONNIER

En effet, notre département a été **pionnier dans le développement de l'agriculture biologique**. Historiquement le Lot-et-Garonne est une terre d'accueil pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires bio.

C'est notamment grâce à une politique départementale encourageant à s'installer en bio ou à se convertir.

Le 31 mars 2016, l'Assemblée départementale a voté la modification du régime « Aide forfaitaire » en **augmentant l'aide aux agriculteurs bios de 6 000 € à 8 000 €**.

Depuis cette date, le Département a instruit **173 dossiers bio** pour un **montant d'aides de 1 384 000 €**.

Pionnier également si on parle du **marché biologique de plein air** de Villeneuve-sur-Lot qui est **le plus ancien marché bio de France**, (mai 1975).

En 2020, pour fêter les 45 ans de ce marché, une exposition de 45 portraits d'agriculteurs bio lot-et-garonnais a été réalisée - « Les pionniers du bio » de **Daniel Simonet** - mettant à l'honneur les pionniers de cette méthode d'agriculture et tous les contemporains de toutes générations, qui agissent en faveur de la transition écologique et du développement de l'agriculture biologique dans le Lot-et-Garonne. **Le 3 décembre 2022, sera l'occasion de revoir cette exposition de portraits.**

CHIFFRES, DONNÉES ET TENDANCES

Voici quelques chiffres :

- Le Lot-et-Garonne est le **3ème département français en surface bio**.
- L'agriculture biologique occupe **14% de la surface agricole utile (SAU)**, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. La SAU bio est de 39 010 ha dont 9131 ha en conversion.
- Depuis 2015, le département de Lot-et-Garonne est labellisé **Territoire Bio Engagé** pour avoir atteint 14% de ses surfaces en bio.
- Le label Territoire Bio Engagé, **créé en 2012 INTERBIO Nouvelle-Aquitaine**, valorise depuis 10 ans l'engagement des collectivités pour le développement de l'agriculture biologique.
- Nombre de communes et de communautés de communes labellisées dans le Lot-et-Garonne : 20
- 1070 est le nombre de producteurs bio, soit 18% des exploitations du département.
- Le Lot-et-Garonne est marqué par une grande diversité de productions bio notamment en végétal.
- 62 entreprises adhèrent à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Pour plus d'infos, retrouvez en annexe une très bonne synthèse, sous forme d'infographie, faite par Agrobio 47, qui donne chiffres 2021 et tendances 2022, « **L'agriculture biologique dans le Lot-et-Garonne** ».

Cette infographie a été réalisée dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique.

ZOOM sur INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Cette association rassemble 300 organisations et opérateurs membres représentant 5 371 producteurs bio et 1,8 milliards d'euros de chiffres d'affaires (chiffres au 31/12/2021). INTERBIO Nouvelle-Aquitaine a pour objectif d'accompagner les projets de développement des opérateurs biologiques régionaux, d'assurer la structuration et la promotion de la filière biologique et de ses producteurs, et d'appuyer son essor.

Pour en savoir plus sur INTERBIO Nouvelle-Aquitaine :

<https://interbionouvelleaquitaine.com/>

RAPPEL SUR LES FONDEMENTS DE LA BIO

(Données INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)

En France, l'agriculture biologique fait partie des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine.

Depuis 1991, le mode de production et de transformation biologique est encadré par une réglementation européenne et a pour objectifs le respect de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal.

Cela se caractérise par :

- Des produits naturels et authentiques : pas de colorants et arômes chimiques de synthèse, ni d'exhausteurs de goût, nombre d'additifs autorisés fortement restreint, enrichissement en vitamines, minéraux, antioxydants... interdit.
- Le respect du bien-être animal : accès à un espace extérieur, taille de bâtiment suffisante, alimentation bio, souffrance réduite au minimum...
- Sans produits chimiques de synthèse (herbicides, pesticides, engrais chimiques...) ni OGM.

La bio constitue une importante source d'emplois et participe à la création de valeur ajoutée pour la vie économique et sociale des territoires. On estime qu'une exploitation agricole bio nécessite 1,5 fois plus de main d'œuvre qu'une exploitation conventionnelle.

La bio est soumise à des contrôles extérieurs strictes. L'ensemble des maillons de la chaîne doit être certifié par un organisme certificateur indépendant. Les producteurs sont soumis à 2 contrôles annuels dont un inopiné.

CONTEXTE MARCHÉ

(Données Agence Bio)

Les éléments clés du marché français :

- Un marché qui a la particularité de se vendre dans une grande diversité de circuits de distribution : grande distribution (50% de part de marché), magasins spécialisés (27% PDM), hors domicile (5% PDM soit 3% pour la restauration collective et 2% pour la restauration commerciale), artisans-commerçants (7%), vente direct (11%).
- 6,63% de part de marché dans les courses alimentaires des Français. L'année 2020 étant exceptionnelle, si on compare à 2019, on maintient une légère hausse (6% en 2019, vs 6,63% en 2021)
- la consommation alimentaire bio des ménages Français a réduit de -1,3% en 2021 vs 2020 dans un contexte où la filière alimentaire globale a également baissé
- janvier 2022, la mise en application de la loi EGalim, permet de dynamiser le marché de la bio sur le circuit de la restauration collective puisqu'elle incite les collectivités à atteindre un minimum de 20% de bio dans les assiettes.

COTÉ CONSOMMATEUR

(Données Agence Bio)

- 9 français sur 10 consomment du bio (91%)
- 76% des français en consomment au moins 1x par mois
- 52% des français en consomment au moins 1x par semaine
- malgré la dispersion des Français vers de nouvelles tendances de consommation responsables, le bio reste le repère de la transition alimentaire
- 1 français sur 2 estime ne pas avoir suffisamment d'information sur le bio
- Les motivations à la consommation des produits AB :
 - préservation de la santé (27%)
 - préservation de l'environnement (13%)
 - synonyme de plaisir gustatif pour les Français puisque le goût est le principal critère d'achat de produits bio (important pour 95% des Français).
 - sensibilité aux mentions portant sur la composition des produits alimentaires qu'ils achètent, notamment celles sur la naturalité de la matière première (presque toutes garanties par le label bio).

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Marine Veyries, Responsable communication INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 06 69 79 69 93 / communication@interbionouvelleaquitaine.com

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE LOT-ET-GARONNE

Données 2021-2022



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• **AGROBIO 47** •

CHIFFRES CLÉS 2021

1 070
FERMES BIO
OU EN CONVERSION

SOIT **18 %**
DES FERMES
DU DÉPARTEMENT

3ÈME
DÉPARTEMENT DE LA RÉGION
EN NOMBRE DE FERMES BIO

+ 4 % VS 2020
x2 EN 10 ANS

39 010 HA BIO
OU EN CONVERSION

SOIT **14 %**
DE LA SAU

3ÈME
DÉPARTEMENT DE LA RÉGION
EN SAU BIO

STABLE VS 2020
x5 EN 10 ANS

36 HA
SAU BIO
MOYENNE

CONTEXTE AGRICOLE DU DÉPARTEMENT EN 2020

RECENSEMENT AGRICOLE 2020

5 800
EXPLOITATIONS AGRICOLES

279 887 HA
DE SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)

48 HA
SAU MOYENNE
PAR EXPLOITATIONS

LA PLACE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB) DANS LE LOT-ET-GARONNE

Si la situation agricole départementale suit la tendance nationale avec une perte de 1 400 fermes en 10 ans, la part de fermes certifiées en AB ou en cours de conversion a fortement progressé pour atteindre 18 % des fermes fin 2021. Fin 2022, le département comptera environ 1 090 fermes bio, soit quasiment 1 ferme sur 5.

En termes de surface, la part de bio atteint 14 %, avec une tendance au ralentissement en 2021/2022, du fait de la conjoncture, des départs en retraite et de l'attente des modalités de la PAC 2023-2027.

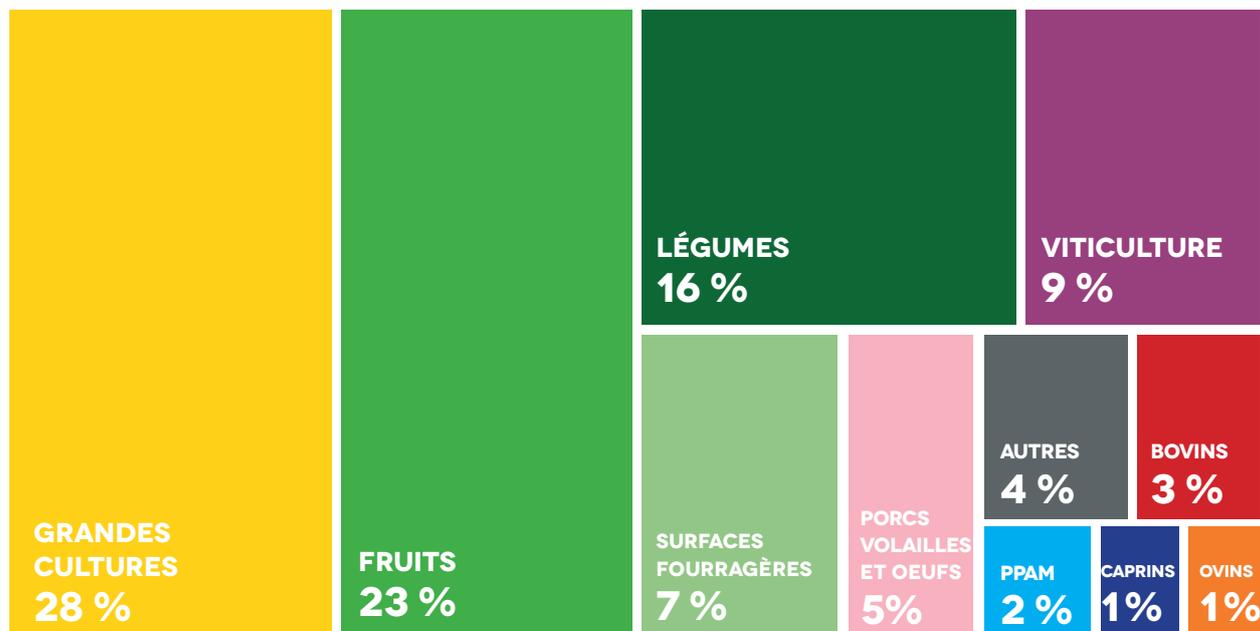
L'agriculture biologique tient une place importante au sein du Lot-et-Garonne et la croissance de ce secteur sur les 10 dernières années confirme qu'il s'agit d'une agriculture d'avenir pour le territoire. Elle est due à une structuration des filières et au soutien de la PAC, dont la réforme pour la période 2015-2022 a été favorable au développement de l'agriculture biologique. Les évolutions de la PAC en 2023 devraient être déterminantes pour la trajectoire de développement de la bio dans les années à venir.

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE FERMES EN BIO

La dynamique s'est renforcée depuis 2015.

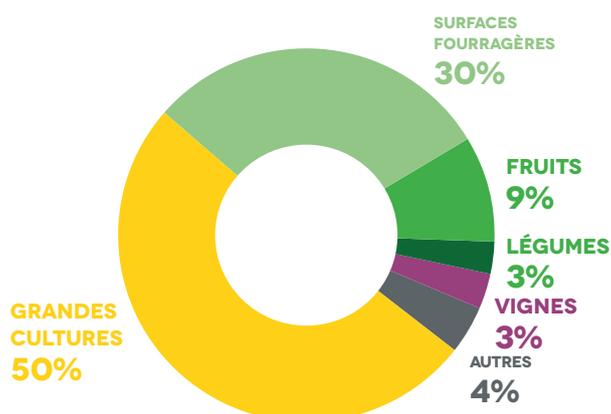


RÉPARTITION DES FERMES BIO SELON LEUR PRODUCTION PRINCIPALE – 2021



Les exploitations bio du Lot-et-Garonne sont à l'image de la diversité de l'agriculture du département. À noter la prépondérance des fermes tournées vers les filières végétales : grandes cultures, fruits et légumes et viticulture.

ASSOLEMENT – 2021



En terme de surface, les grandes cultures représentent la moitié des surfaces bio du département, suivies par les cultures fourragères pour 1/3. Les exploitations tournées vers les fruits et légumes et la viticulture représentent beaucoup de fermes (et donc de main d'œuvre) mais représentent une part moins importante en terme de surfaces (petites exploitations).

PROPORTION DE BIO DANS CHAQUE FILIÈRE

VITICULTURE : 21% de la SAU en bio

SURFACES FOURRAGÈRES : 19% de la SAU en bio

LÉGUMES : 15% de la SAU en bio

GRANDES CULTURES : 12% de la SAU en bio

ARBORICULTURE : 11% de la SAU en bio

La part de SAU bio est à la hausse en viticulture et légumes. En 2021, 1/5e de la surface viticole du département est certifiée AB ou en cours de conversion. Les autres filières sont stables.

CHEPTEL 2021 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2020



POULET
DE CHAIR

461 172
+4,2%



POULES
PONDEUSES

210 602
-8,5%



BREBIS
VIANDE

2 888
-1%



VACHES
ALLAITANTES

1 903
+12%



CHÈVRES

1 060
-22%



PORCS

259
-44%



VACHES
LAITIÈRES

268
-28%



BREBIS
LAITIÈRES

238
+46%



L'élevage apparaît peu dans les graphiques précédents car il se positionne rarement comme atelier principal sur les fermes bio, il s'agit souvent d'un atelier de diversification. Le cheptel bio a quasiment doublé par rapport à 2020 en brebis laitière, tout en restant sur un petit cheptel. À noter également une augmentation en bovin viande et poulets de chair.

En revanche, on constate un recul pour la filière lait de chèvre et lait de vache (secteur en difficulté en bio comme en conventionnel). Par rapport à 2020, le cheptel en poules pondeuses diminue, certainement du à la saturation de la filière. Enfin, la diminution du cheptel est très marquée en porcin.

FOCUS SUR LE PROFIL DES NOUVEAUX BIO DE 2021



+ 110
NOUVEAUX NOTIFIÉS BIO
CONTRE 129 EN 2020



44% D'INSTALLATIONS
56% DE CONVERSIONS

les 44% d'installations regroupent les créations de ferme et les reprises de ferme (déjà en bio ou converties).

PARTI DES INSTALLATIONS, la production principale est majoritairement l'arboriculture (10 fermes surtout en fruits à coque), les grandes cultures (9) et les légumes (9).

LES CONVERSIONS concernent surtout les grandes cultures (25 fermes) et les surfaces fourragères (10), ainsi que les légumes (10).

TENDANCES 2022



+ 55
NOUVEAUX NOTIFIÉS BIO (À FIN AOÛT)

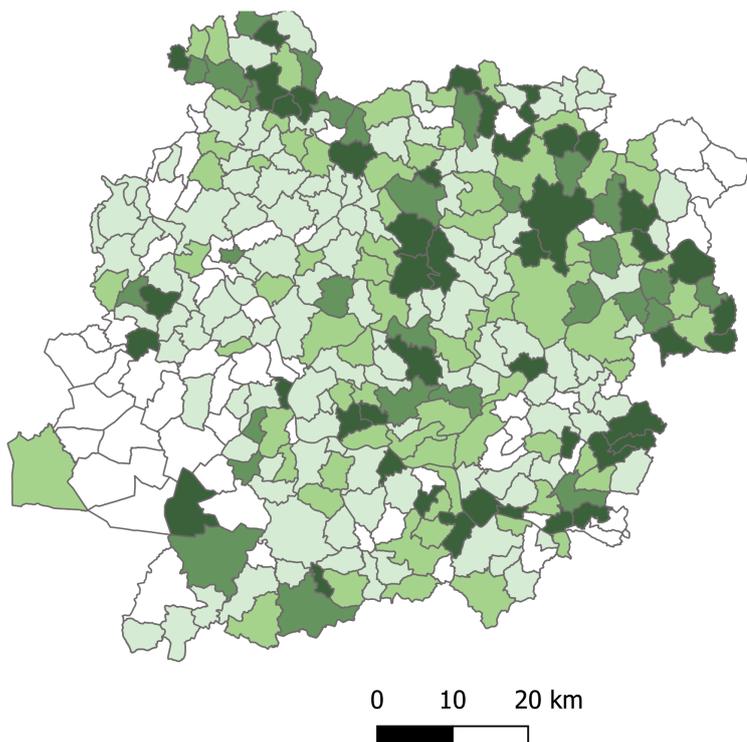
Les chiffres provisoires de 2022 indiquent un ralentissement des engagements en bio par rapport aux 5 dernières années. Le changement porte surtout sur une baisse des conversions en grandes cultures et en arboriculture.

A l'inverse, les installations semblent toujours dynamiques, surtout en maraîchage.

En 2021, les projets d'installation en bio se sont confirmés : 40 % des porteurs de projet agricoles du département ont un projet d'installation en agriculture biologique (sur un atelier ou toute la ferme). Des installations qui, en partie, seront effectives en 2022. A fin juillet 2022, nous comptabilisons 64 nouveaux porteurs de projet bio, soit 38% des projets : la dynamique des installations en bio se poursuit donc.



PART DE SAU BIO PAR COMMUNE - 2021



Part de SAU bio (%)

0 - 1

1 - 10

10 - 20

20 - 30

>30

Communes

84%

**DES COMMUNES
ONT AU MOINS
UN PRODUCTEUR
EN AB**

La répartition des surfaces en bio confirme les chiffres précédents. Les zones historiques de grandes cultures (bassin versant de la Lède/vallée du Lot, franche sud du département), et viticoles (Duras, Bruilhois, Buzet) concentrent la majorité des surfaces certifiées. L'arboriculture bio présente du Dropt aux coteaux agenais, crée un maillage Nord-Sud éparés. La forêt des Landes de Gascogne et les productions maraîchères hors-sol contraignent le développement de la bio à l'Ouest.

AUTRES OPÉRATEURS BIO

366 **DISTRIBUTEURS BIO** 17 % en grandes cultures, 13 % en légumes, 11 % en commerce de détail, 11 % en fruits et 9 % en commerce de gros.



455 **TRANSFORMATEURS BIO** 38 % en fruits et légumes, 10 % en produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, 10% en grandes cultures et 5 % en viticulture.

Le Lot-et-Garonne est historiquement un département très bien pourvu en opérateurs agroalimentaires aussi bien de taille artisanale qu'industrielle, en particulier pour les fruits et légumes. Entre 2020 et 2021 le nombre d'opérateurs certifiés bio pour tout ou partie de leur gamme a progressé : que ce soit au niveau des distributeurs (+ 57 %) que des transformateurs (+ 4 %). Cela montre un intérêt plus que manifeste pour le secteur de l'agriculture biologique qui devient incontournable dans toutes les filières et pour les opérateurs de toute taille. La demande des consommateurs en produits bio plus locaux (français ou sud-ouest) tire ce développement des filières.